

Règlement intérieur

Villa Le Rossignol

- Durée de location

Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location. En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

- Arrivée et départ

Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi à partir de 16h00.

Les heures de départ sont prévues le matin jusqu'à 10h00 au plus tard.

A votre arrivée vous seront remis les clefs, le règlement intérieur, le bip du portail.

Un état des lieux sera fait en début et fin de séjour.

Une caution est demandée à l'état des lieux d'entrée, cette dernière vous sera restituée une fois votre séjour terminé. Elle doit être remise par chèque ou par espèce. Sans caution vous ne pourrez pas accéder au lieu. Elle s'élève à 800 euros.

- Matériel fourni

Ce logement est loué avec la literie, couettes et oreillers conforme à l'inventaire.

Le linge de maison (parures de lit, serviettes, torchons...) sont fournis. Les matelas et oreillers sont équipés d'alèses qui devront être propres et maintenues lors du départ.

Les lits seront faits à votre arrivée.

- Règle de bienséance

Veillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. Toute fête à caractère événementielle est interdite. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.

Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h00 et avant 7h00 du matin.

Le nombre d'invité doit être limité. Il est strictement interdit de faire dormir des personnes supplémentaires autres que les locataires désignés lors de la réservation.

- Utilisation des lieux

Tous les meubles sont à votre disposition. Veillez les garder en bon état et veiller à leur propreté. La fourniture de l'eau, de l'électricité et de la climatisation réversible est incluse dans le prix de la location. Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement (région subissant la sécheresse) et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes en cas d'utilisation de la climatisation.

Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique. Dans le cas d'un blocage (WC bouché) la responsabilité du locataire est engagée.

Veillez absolument à bien fermer les portes à clé lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

- Utilisation de la connexion Internet

Le locataire s'engage à respecter les lois en matière de téléchargements et de consultations de sites. En cas de demande de la part des autorités compétentes, le propriétaire du gîte transmettra les coordonnées du locataire ayant bénéficié de ladite connexion.

Le mot de passe Wi-Fi doit rester confidentiel.

- Utilisation de la piscine

La piscine est soumise à l'acceptation du règlement spécifique de cette dernière affiché à l'extérieur. Nous rappelons qu'il est formellement interdit aux personnes extérieures d'accéder à la piscine.

- Utilisation de la plancha

Le gaz est fourni et inclus dans le tarif de la location jusqu'à 1 changement maximum de la bouteille de gaz.

- Consignes de sécurité

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement.

En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police, 112 pour les portables).

Pendant toute la durée du séjour, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. La piscine peut présenter un danger de noyade. Ne laissez pas les enfants s'y rendre seuls sans être accompagnés par leur parents ou par un adulte responsable.

Les locataires s'engagent à veiller à fermer les fenêtres en cas de risques de pluies ou en cas d'absence. Toute dégradation du fait de pluies à l'intérieur des pièces (notamment des parquets) sera imputable au locataire.

Le locataire est dans l'obligation de contracter auprès de sa Compagnie d'Assurances une protection responsabilité Civile Locative dite « villégiature » assurant l'ensemble des locaux qui lui sont confiés, pour les dommages tels qu'un incendie, explosion, dégâts des eaux qui pourraient être causés par lui-même ou par ses hôtes et ce, durant la période de location.

Le propriétaire ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des accidents ou dommages qui pourraient survenir dans la propriété, sur le parking ou dans les manœuvres d'accès ou de sortie de propriété.

- Utilisation du portail et portillon

Pour la sécurité de tous, le portail et le portillon devront être systématiquement fermé après chaque utilisation. Une clé du portillon et un bip du portail est à votre disposition et sous votre responsabilité.

- Ménage et ordures ménagères

Le ménage est inclus dans le tarif de la location. Toutefois, merci de veiller à ne pas laisser le logement en désordre en assurant le rangement des meubles, objets et vaisselle sans oublier de vider les poubelles et de les emmener dans les containers à l'extérieur de la propriété. Attention, en cas d'abus un forfait supplémentaire peut s'appliquer.

- Parking

Un nombre de place est défini selon l'appartement loué. Nulles autres que les voitures des locataires peuvent stationner sur ces places.

- En cas de problème

En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.

En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement.

Villa Le Rossignol
4, corniche des pins
83980 LE LAVANDOU

06 60 85 57 97
06 12 76 11 67